

La collecte de l'impôt coûte 1,2 milliard

La Libre

La Libre Belgique édition nationale - 24 Apr. 2015

Pagina 9

Le chiffre donne le tournis. ...

Le chiffre donne le tournis. "Le coût de la collecte des taxes s'élève à 1265073000euros"

en 2013, a répondu le ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA) à une question parlementaire écrite de la députée Kattrin Jadin (MR). "Ce calcul reprend les frais de personnel, les frais de fonctionnement et les investissements pour les administrations fiscales,

précise le ministre. Le montant renseigné vaut pour les impôts perçus par le SPF Finances et non pour l'ensemble des prélèvements fiscaux et/ou parafiscaux liés à la structure institutionnelle de notre pays. Il faut signaler également qu'une partie des coûts encourus par le SPF Finances pour prélever et recouvrir différentes perceptions est fait pour le compte des collectivités locales et des régions."

"Vous n'êtes pas sans ignorer que le coût de la collecte des taxes en Belgique est l'un des plus élevés d'Europe comme le signale un rapport de l'OCDE en 2011, note la députée libérale. Ledit rapport pointait un manque d'efficacité dans notre manière de collecter l'impôt et une diminution en quelque sorte des revenus de l'Etat alors que nous savons que le citoyen belge est l'un des plus taxés en Europe."

49,7 milliards en recettes fiscales

A titre de comparaison, les recettes fiscales pour l'année 2015 ont été évaluées dans le budget de l'Etat à 49,7 milliards d'euros. Le coût du prélèvement de l'impôt représente donc grosso modo 2,5 % de cette somme.

En réponse à l'interpellation de Kattrin Jadin, Johan Van Overtveldt estime que la situation s'améliore. "L'effectif du personnel du SPF Finances a diminué de 17% entre 2006 et 2014. Pour le moment, le nombre d'agents est de 22754. Malgré la réduction en personnel, les recettes fiscales augmentent année après année. Nous faisons donc autant avec moins d'agents."

A. C.

Copyright © 2015 IPM. Alle rechten voorbehouden